Le Canada à Lake Placid

Les treizièmes Jeux olympiques d'hiver se sont terminés le 24 février sur une note décevante pour le Canada qui se retrouve au treizième rang avec treize points et deux médailles.

Gaétan Boucher, de Sainte-Foy (Québec), a remporté une médaille d'argent en patinage de vitesse lors de l'épreuve du 1 000 mètres, et le skieur de Toronto Steve Podborski a gagné une médaille de bronze en descente. C'est la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques qu'un Canadien gagne une médaille lors d'une épreuve de ski alpin; cependant des Canadiennes avaient eu cet honneur à quatre reprises.

Toujours en ski, Ken Read, en qui l'on avait mis beaucoup d'espoir, a joué de malchance quand son ski gauche s'est détaché peu après le départ, l'entraînant dans une chute et lui ôtant toute chance d'acquérir une médaille.

En patinage de vitesse, un autre espoir a été déçu lorsque Sylvia Burka a terminé dixième au 1 500 mètres et douzième au 3 000 mètres. Mlle Burka, qui est âgée de 25 ans, a décidé de mettre fin à ses 13 ans de carrière sportive.

Une seule Canadienne a participé aux épreuves de patinage artistique, Heather Kemkaran. Elle a terminé au seizième rang.

L'équipe de hockey du Canada qui fai-



Gaétan Boucher, médaille d'argent aux Jeux olympiques d'hiver, avait reçu plus tôt le titre d'athlète par excellence; la plaque ci-dessus lui avait été remise à cette occasion par M. John Carlin (à droite), directeur de la Fédération des sports du Canada.



Steve Podborski recevant sa médaille de bronze. A sa droite Leonhard Stock, médaille d'or.

sait un retour aux Jeux olympiques après une absence de 12 ans a terminé au sixième rang.

Une révélation cependant

A l'épreuve de saut au grand tremplin (90 mètres) un jeune athlète canadien de 15 ans, Stephen Collins, s'est révélé l'un des grands espoirs du saut mondial. Il a atteint la quatrième place à l'issue de la première manche avec un saut de 112,50 mètres, mais son deuxième essai (102,50 mètres) l'a fait retomber au neuvième rang.

A l'issue des Jeux, le directeur technique de la délégation olympique canadienne a déclaré: "...Nous avions à Lake Placid nos meilleurs représentants dans chacune des disciplines.... Dans le fond, ce ne sont pas nos représentants qui ont mal fait. C'est qu'ils n'ont pas pu rivaliser d'adresse avec les meilleurs du monde". Puis il a ajouté avec humour qu'il avait parié de ne pas se raser aussi longtemps que le Canada n'aurait pas quatre médailles. "Je ne me décourage pas, mais je crois que je devrai attendre jusqu'aux Jeux de 1984 avant de reprendre mon rasoir".

Mme Margaret Catley-Carlson a été nommée vice-présidente principale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Mme Catley-Carlson avait été détachée du ministère des Affaires extérieures en 1978 pour occuper le poste de vice-présidente à la direction générale des Programmes multilatéraux de l'ACDI.

Exposition aux Archives publiques

L'Affiche au Canada: un siècle d'histoire, exposition-itinérante montée par l'Art Gallery of Ontario, est présentée actuellement aux Archives publiques à Ottawa.

L'Exposition, qui renferme au-delà de 60 affiches produites au Canada depuis 1880, se subdivise en sept sections thématiques: foires et expositions agricoles, industrielles et commerciales; politique et élections; guerres mondiales; voyage et tourisme; publicité; expositions d'art; et, enfin, affiches à caractère culturel et récréatif.

Selon le directeur du département de l'Iconographie des Archives, M. Georges Delisle, cette exposition vise, entre autres, à attirer l'attention du public non seulement sur la valeur esthétique des arts graphiques appliqués mais surtout sur leur valeur documentaire. "C'est en fait pour cette raison que nous avons mis sur pied un programme spécial d'acquisition et de conservation d'affiches produites au Canada ou reliées à l'histoire du pays", a-t-il ajouté.

On retrouve dans cette exposition six affiches tirées du fonds des Archives publiques, la plupart se rapportant à la politique, aux élections et aux deux guerres mondiales. Le département de l'Iconographie possède d'ailleurs la plus importante collection d'affiches canadiennes produites au cours des deux guerres mondiales.

Un divorce coûteux

La Cour suprême de la Colombie-Britannique a accordé à une femme divorcée des actions d'une valeur de \$1 112 550 dans les entreprises de son ex-mari.

Le juge R.P. Anderson a exprimé l'avis que lorsqu'un mariage a duré plusieurs années la femme devrait être traitée comme un vrai partenaire à tous égards.

Le juge a décidé que les actions du mari dans ses sociétés appartenaient à la famille parce que sa femme l'avait aidé directement et indirectement à les acquérir: elle avait assumé la responsabilité entière de l'éducation des enfants et avait économisé beaucoup par une tenue de maison frugale. Elle avait aussi participé aux affaires en tenant la comptabilité, en embauchant et en formant du personnel.